



Paris, le 12 juillet 07

A l'attention de Monsieur le PDG
Monsieur Vianney Mulliez
Société Auchan
200 rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

Objet : Commercialisation du Kiditel, portable GPS pour enfants

Monsieur le Président Directeur Général,

Agir pour l'Environnement et Priartém mènent actuellement campagne afin d'obtenir l'interdiction de la commercialisation d'un téléphone portable équipé d'un système de géolocalisation le kiditel, destiné aux enfants âgés de 8 à 10 ans. La société qui commercialise ce portable ne semble pas ou peu ouverte à un dialogue qui irait en ce sens.

Or, selon certaines informations, qui ne demandent qu'à être infirmées, votre société serait en discussion avancée afin de proposer aux clients d'Auchan, au travers de ses linéaires, ce produit dès la rentrée de septembre. Alors qu'un de vos concurrents, sous la pression de nos associations, avait retiré de ses rayonnages un portable de même type, le BabyMo, en janvier 2005, il semble que l'attrait d'un nouveau marché ait eu, ou soit en passe d'avoir, raison de la responsabilité qui vous incombe.

Avant de commercialiser ce portable, vous devez savoir que le Kiditel risque d'entraîner une exposition chronique du cerveau des enfants, lequel absorbe, selon une étude récente, 60% de rayonnement de plus que le cerveau d'un adulte. Pire, alors que les résultats révélant les effets génotoxiques des radiofréquences s'accumulent, que certaines études épidémiologiques publiés dans des revues à comité de lecture concluent à des conséquences sanitaires après dix ans seulement d'utilisation, votre société ne doit pas prendre le risque de commercialiser un portable explicitement destiné aux enfants.

Vous comprendrez que la puissance commerciale et l'assise territoriale d'Auchan puissent provoquer une inquiétude certaine de la part des associations que nous représentons. A ce titre, nous espérons que les informations relatives à l'imminence d'une commercialisation du Kiditel dans les linéaires d'Auchan ne sont que pures rumeurs et que nous recevrons, par retour, un démenti formel de la société que vous dirigez.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Janine LE CALVEZ,
Présidente de Priartém

Stéphen KERCKHOVE,
Délégué général d'Agir pour l'Environnement